## 0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

#### 0.d. Série

Sans objet

### 0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-08-20

## 0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Union internationale des télécommunications (UIT)

## 1.a. Organisation

Union internationale des télécommunications (UIT)

#### 2.b. Unité de mesure

Pourcentage d'individus

#### 3.c. Calendrier de collecte des données

Varié. Chaque enquête a son propre cycle de collecte de données. L'UIT recueille des données deux fois par an auprès des États membres, au 1er trimestre et au 3e trimestre.

## 3.f. Compilateurs des données

UIT

## 3.g. Mandat institutionnel

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, l'UIT est la source officielle des statistiques mondiales sur les TIC, recueillant des données sur celles-ci auprès de ses États membres.

#### 4.d. Validation

Les données sont transmises par les États membres à l'UIT. Celle-ci vérifie et valide les données, en consultation avec les États membres.

#### 4.e. Ajustements

Aucun ajustement n'est apporté aux données soumises par les pays.

## 4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Au niveau national

Aucun par le compilateur de données.

• Aux niveaux régional et mondial

Aucun par le compilateur de données.

# 4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, de l'UIT, Édition 2020 :

https://www.itu.int/en/ITU-

D/Statistics/Documents/publications/manual/ITUManualHouseholds2020 F.pdf

#### 4.i. Gestion de la qualité

Les données sont vérifiées et validées par la Division des données et de l'analyse des TIC (IDA) de l'UIT. Les pays sont contactés pour clarifier et corriger leurs soumissions.

## 4.j. Assurance de la qualité

Les lignes directrices du Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, Édition 2020 sont suivies.

## 4.k. Évaluation de la qualité

Les lignes directrices du Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, Édition 2020 sont suivies.